

Assistant-e administratif-ve



480 AGENTS



22 792 HABITANTS

4^e commune de l'agglomération grenobloise, membre de Grenoble-Alpes Métropole

SERVICE

La ville de Fontaine recherche un-e Assistant-e administratif-ve pour son Conservatoire de Musique dans le cadre d'un **remplacement**.

MISSIONS

Placé(e) sous la responsabilité de la Directrice de la Source, vous serez en charge :

- d'accueillir le public de l'École de Musique (parents, élèves, professeurs),
- gérer le planning d'occupation des salles, de rendez-vous de la Direction,
- gérer les inscriptions avec établissement et mise à jour de la base de données numérique, contrôle des justificatifs,
- gérer administrativement des dossiers d'élèves et des supports d'évaluation (bulletins, bilans du conseil de classe, cartes d'élèves) et suivi des absences,
- réceptionner les paiements et établir des reçus aux familles,
- rédiger des compte-rendus de réunions et des courriers d'information aux familles,
- réaliser des programmes d'audition et de concert,
- remplacer les collègues à l'accueil de la Source les soirs de concert en cas d'absence.

HORAIRES DE TRAVAIL :

- Travail organisé du lundi au vendredi avec des temps de permanence obligatoire de 15h à 18h
- Contraintes horaires en période scolaire
- Annualisation du temps de travail

PROFIL ET COMPÉTENCES

- Formation en assistantat souhaitée,
- Expérience professionnelle dans le même secteur appréciée,
- Rigueur et capacités d'organisation,
- Qualités relationnelles, sens de la discrétion et du travail d'équipe,
- Disponibilité (travail en début de soirée possible).

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Contrat jusque fin juin 2023,
- Poste de catégorie C sur le grade d' Adjoint administratif,
- Poste à temps plein,

- Rémunération : rémunération statutaire,
- Prise de poste dès que possible.

CONTACT DRH	DATE LIMITE DE CANDIDATURE	POSTE À POURVOIR LE
Les candidatures avec lettre de motivation et CV à adresser, à Monsieur le Maire, Hôtel de Ville B.P. 147 - 38603 FONTAINE CEDEX ou par mail recrutement@ville-fontaine.fr	13 novembre 2022	Dès que possible